

Conseil municipal

Déposée à la séance du 26 septembre 2017

Renvoi direct en commission demandé: OUI

Commission : de la sécurité du domaine public de

l'information et de la communication.

M-

Motion de Mmes et MM Alfonso Gomez,

Titre: Déchets électriques et électroniques, favorisons le recyclage !

PROJET DE MOTION

Considérant que :

- selon les rapports de l'ONU, les déchets électroniques atteindront annuellement 65,4 millions de tonnes de déchets dans le monde en 2017 ;
- à Genève, 1'438 tonnes de déchets électriques et électroniques ont été traités en 2013 ;
- les déchets électroniques sont composés de terres rares et de matières premières non renouvelables dont les extractions et les rejets engendrent des pollutions graves (aluminium, lithium, cuivre, or, argent, nickel, platine, etc.) pour l'environnement;
- les consommateurs et les consommatrices ne peuvent éliminer leurs déchets électroniques avec les ordures ménagères ou les encombrants ;
- malgré l'obligation des magasins de reprendre les déchets électroniques, de nombreux habitants ne font pas cet effort ou ne connaissent pas leurs droits dans ce domaine ;
- les centres de récupération cantonaux des déchets électroniques sont excentrés et peu accessibles pour les personnes sans voitures, âgées ou à mobilité réduite ;
- le tri des déchets électroniques est un casse-tête pour les habitants et les habitantes ;
- en tant que Ville centre, Genève a une responsabilité particulière dans ce domaine ;

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif :

- de réaliser une campagne d'information spécifiques concernant le recyclage des déchets électroniques ;
- de développer un concept de proximité pour la récupération des déchets électroniques ;

- permettre à la population de confier ses déchets électroniques lors du ramassage des encombrants afin d'éviter que ceux-ci soient simplement mis dans les ordures ;
- favoriser tous projets visant à favoriser l'allongement de la durée de vie des appareils électriques et électroniques, leur réparation et recyclage et la lutte contre l'obsolescence programmée,
- intégrer la question du recyclage des déchets électriques et électroniques dans le concept « Smart city » annoncé dans les priorités du programme de législature du CA 2015 - 2020.

Signature(s) du/de la ou
des motionnaire(s)